

1 Déclaration d'innocuité

La déclaration d'innocuité de l'exploitant sert à la sécurité du travail et à la protection de nos collaborateurs, de l'entreprise de transport et de l'environnement contre les effets nocifs lors de la manipulation de substances dangereuses, ainsi qu'à vous, pour la protection contre les droits de recours.

Toute entreprise commerciale est tenue au respect des prescriptions légales sur la protection au travail, que l'on retrouve par exemple dans l'ordonnance sur les lieux de travail (ArbStättV), les prescriptions de prévention des accidents (UVV), l'ordonnance sur les substances dangereuses (GefStoffV) et les prescriptions environnementales.

Lors du retour des pompes et de leurs accessoires, veuillez nous les retourner dans un état nettoyé conformément aux prescriptions (innocuité pour la santé et l'environnement) et confirmer l'innocuité du fluide utilisé.

En cas d'utilisation de substances toxiques, microbiologiques, explosives, radioactives ou dangereuses pour la santé, veuillez nous transmettre la fiche de données de sécurité en la joignant à l'envoi.

La non observation des indications susmentionnées entraîne la mise en œuvre à vos frais de mesures garantissant une manipulation sécurisée de la pompe ou de l'appareil. Nous nous réservons le droit de refuser des pompes non nettoyées et leurs accessoires et de vous les renvoyer à vos frais pour nettoyage !

Cette déclaration d'innocuité doit être apposée de manière bien visible de l'extérieur sur l'emballage du colis retourné et envoyée, si possible au préalable, par e-mail, avec la fiche de données de sécurité si nécessaire, à :

service-emea-gr@colfaxfluidhandling.com. Nous attirons votre attention sur le fait que les colis retournés sans déclaration d'innocuité ne peuvent pas être traités jusqu'à réception de celle-ci.

Type de pompe : _____

Numéro de série : _____

La pompe a-t-elle été exploitée avec des substances dangereuses ou d'autres fluides dangereux pour la santé et/ou l'environnement ?

Non

Oui

Fluide refoulé : _____

Numéro UN / CAS (voir fiche de données de sécurité) : _____

La pompe a été minutieusement purgée et nettoyée à l'extérieur comme à l'intérieur avant son expédition ou sa mise à disposition.

Aucune précaution de sécurité particulière n'est requise.

Les précautions de sécurité particulières concernant les liquides résiduels, les fluides de rinçage, l'équipement de protection individuelle et la mise au rebut sont requises (les fiches de données de sécurité sont requises et doivent être envoyées au préalable ou jointes).

Hormis le fluide mentionné, d'autres aspects relatifs à la sécurité doivent-ils être pris en compte (p. ex. pour le fluide de nettoyage utilisé)? Si oui, lesquels: _____

Fiche de données de sécurité actuelle jointe.

Nous n'acceptons aucun retour de pompes/composants qui ont été exposés à une charge radioactive ou microbiologique et qui n'ont pas été correctement décontaminés.

Interlocuteur : _____

Tél. / Fax / E-mail : _____

Déclaration ayant force juridique :

Nous confirmons avoir rempli la présente déclaration dans son intégralité et en toute bonne foi. L'expédition est effectuée conformément à l'ensemble des lois s'appliquant pour l'emballage, l'expédition et le marquage des substances dangereuses. L'expéditeur est responsable de tous les dommages résultant des décontaminations non marquées de l'objet retourné.

Lieu, date

Signature

Cachet

À copier et à renvoyer avec la pompe.

Téléchargement : www.allweiler.de/en/sales-service/downloads

